



**LA VILLE DE MAROMME ANNONCE LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE  
FOURNITURE PORTANT  
REPLACEMENT DES CONSOLES ET ROUES DE LA TRIBUNE DE L'ESPACE  
CULTUREL BEAUMARCHAIS - MAROMME**

**OBJET DU MARCHÉ :**

La présente consultation a pour objet la fourniture et pose des consoles et roues de la tribune de l'espace culturel Beaumarchais – Maromme.

**Type de procédure**

La présente consultation est un marché de fourniture passé sous la forme d'une procédure adaptée suivant articles L1111-3 ; L 2123-1 et R 2123-1 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019

**Date limite de remise des plis  
Le vendredi 07 avril 2023 à 15h00**

**Maître d'ouvrage :  
MAIRIE DE MAROMME  
Hôtel de ville  
Place Jean Jaurès – BP 1095  
76153 MAROMME CEDEX  
Tél. : 02.32.82.22.00**

**Personne responsable du marché :** Monsieur le Maire de la ville de MAROMME

**Département :** Seine Maritime (76) – Ville de Maromme

**Lieu d'exécution de la prestation :** 13 Rue de la République, 76150 Maromme

**Nature de la prestation :** Marché de fourniture comprenant à titre accessoire, des travaux de pose et d'installation.

**Modalités de passation du marché public :**

**Sous-traitance :** Les prestations ne peuvent être sous-traitées

**Décomposition en lots :** Le marché n'est pas décomposé en lots

**Démarrage et délai de la prestation :** Dès notification du marché

**Négociations :** Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier

**Délai de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

**Attestation de visite obligatoire :** Une attestation de visite est à fournir lors de la remise des offres

**Modalités d'exécution du marché public :**

**Prix :** ferme et définitif, le prix est réputé comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations.

**Contenu des prestations :**

Le titulaire devra démonter les anciens chariots à roues, déconnecter les tubes de la plateforme, fournir de nouveaux chariots à roues, et assurer leur montage.

**Contraintes :** Le maître d'ouvrage tient particulièrement au respect des délais d'exécution du marché.

**Classement des bâtiments :** Le bâtiment est classé comme édifice ERP de type R, soumis au code du travail.

**Règlement des comptes :** Le prix étant ferme et définitif, il est dû dès lors que l'ouvrage, ou l'ensemble de prestations auquel il se rapporte a été exécuté.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la situation par le maître d'ouvrage conformément à l'article R2192-10 du code de la commande publique.

**Modalité de paiement du marché :** Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme.

**Garantie de parfait achèvement :** Le délai de la garantie de parfait achèvement des travaux est de UN (1) an à compter de la date d'effet de la réception.

### **Pièces justificatives à produire :**

#### **Pièces contractuelles :**

- **L'acte d'engagement** dument complété et signé / **La DPGF** dument complétée
- **L'attestation de visite obligatoire** dument complétée et signée
- **Le CCAP-RC** paraphé et signé
- **Le CCTP** paraphé et signé

#### **Autres documents obligatoires :**

- Le D.U.M.E téléchargeable sur internet ou les imprimés DC1, DC2, téléchargeables gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), (suivant articles R 2143-3 à R2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018)
- Mémoire technique (Présentation de l'entreprise, moyens techniques, humains et économiques, références significatives sur les prestations similaires, modalité de mise en œuvre du présent marché, respect des délais)
- Etude de structure - plans détaillés et note de calculs
- Attestation sur l'honneur conformément aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique
- Attestation URSSAF
- Attestation fiscale et sociale
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Extrait Kbis
- RIB ou RIP

### **Critères pondérés de jugement des offres :**

Critères pondérés de jugement des offres :

- ❖ **Mémoire technique : 60%**
- ❖ **Prix : 20%**
- ❖ **Etude de structure - plans détaillés et note de calculs : 20%**

Le critère de choix retenu sera l'offre « économiquement la plus avantageuse » en tenant compte des critères cités ci-dessus.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète, toute candidature reçue hors délai, tout dossier de candidature reçu en format papier, tout candidat faisant l'objet d'un motif d'exclusion des marchés, tout candidat dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes, les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé, les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire lors de la remise des offres, seront immédiatement écartés.

**Retrait de dossier :**

Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme <http://www.maromme.fr> (onglet MAIRIE, rubrique marchés publics) ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

**Remise des offres – Présentation des offres dématérialisées :**

Les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com> (copie de sauvegarde conseillée)

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation.

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivantes :

**Le Vendredi 07 avril 2023 à 15h00**

**Renseignements complémentaires**

- ✓ **Pour des renseignements d'ordre techniques : M. Bruno TIGNOL**  
Responsable de l'Espace culturel Beaumarchais  
Tel : 0235740148 / Courriel : [bruno.tignol@ville-maromme.fr](mailto:bruno.tignol@ville-maromme.fr)
  
- ✓ **Pour des renseignements d'ordre administratifs : M. Nyeréké SOOMOU**  
Service commande publique  
Tél. : 02 32 82 22 00 / Courriel : [nyereke.soomou@ville-maromme.fr](mailto:nyereke.soomou@ville-maromme.fr)

**Date d'envoi du présent avis :** Le mercredi 15 mars 2023